

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL .39 / 2021

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt et un le Lundi 19 Avril ,

En exercice : 27

De Présents : 21

De votants : 27

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie- M.CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-Mme LECUREUX Aurore- M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne- Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne-M. AIGUESPARSES Cédric

Procurations : Mme BOULANGER Tamara donne procuration à M. CAMARA Célestin. M. FRELIER Laurent donne procuration à M. SANTONI Jean. M. SEIGNOBOS Jean-Luc donne procuration à Mme SCOTTO Fabienne- M. HERAUD Jean-François donne procuration à M. ROSSI Patrick.

Mme OLIBE Carole donne procuration à M. BRUN Fernand.

M. HURET David donne procuration à Mme LECUREUX Aurore.

.Etaient absents excusés- NEANT

**Délibération portant sur la demande de retrait du SIVAAD de la
Commune de NANS-les-PINS.**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme DEZ Marylène ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Monsieur le Maire expose que la commune a réceptionné la délibération en date du 10/03/2021 par laquelle le comité syndical du SIVAAD a accepté la demande de retrait anticipé du SIVAAD de la commune de NANS-les-PINS.

La commune doit se prononcer sur cette demande de retrait.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer,

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après délibérations, décide à l'unanimité de se prononcer favorablement au retrait du SIVAAD de la Commune de NANS-les-PINS.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS

